



gembloux
faculté universitaire
des sciences agronomiques

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS

DIRECTION DE LA FAUNE ET DES CHASSES

RANCH DE GIBIER DE NAZINGA

Projet de Valorisation Scientifique
du Ranch de Gibier de Nazinga
01 BP 6625 Ouagadougou 01 - BURKI NA FASO
Tél. : + 226/413619 ou 314652
Télécopie : 308448
E-mail : nazinga.rwgx@apefe.bf
portier.b@fsagx.ac.be

3^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA CIGOGNE NOIRE : SAINT-HUBERT (BELGIQUE), 27-30/31 MARS 2001.

Hivernage de la Cigogne noire (Ciconia nigra) au Ranch de Gibier de Nazinga - Burkina Faso

par Bruno PORTIER, coopérant APEFE¹

Le Ranch de Gibier de Nazinga (RGN) se situe en zone biogéographique soudano-guinéenne, au sud du Burkina Faso à la frontière avec le Ghana, soit à 200 km au sud de Ouagadougou par la route. La superficie dévolue aux activités du RGN - essentiellement tourisme de vision, chasse safari, pêche et conservation - atteint quelques 91300 ha entre les latitudes 11°00' et 11°18' Nord et les longitudes 01°16' et 01°43' Ouest. Le relief est peu marqué avec une altitude moyenne de 280 m comprise entre des extrêmes allant de 270 m à 325m. Le climat est de type soudano-guinéen avec une pluviométrie annuelle de 800 à 1000 mm. La saison des pluies va de juin à septembre avec un maximum de pluviosité en août.

De manière synthétique, le profil synécologique du RGN est essentiellement caractérisé par la dominance d'une mosaïque de savanes arbustives à *Vitellaria paradoxa*, de savanes arborées à *Detarium microcarpum*, *Terminalia avicennioides*, *Anogeissus leiocarpus* et *Combretum glutinosum* avec des îlots forestiers à *Isobertinia doka*. Les graminées pérennes constituent l'essentiel de la strate herbacée et assurent la majeure partie de la production primaire du milieu de savane. La forte saisonnalité de l'eau pluviale (près de 8 mois de saison sèche d'octobre à mai) induit un rythme saisonnier très marqué dans les productions biologiques. Ce déterminisme pluviométrique accentué, l'action naturelle (ou anthropique) du feu et la pression des grands herbivores y influencent les interactions ligneux-herbacés-herbivores.

¹ Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger, a.s.b.l.



La faune mammalienne est diversifiée et composée essentiellement, en terme de biomasse, d'éléphants, de buffles, d'hippotragues, de bubales, de cobs de Buffon, de waterbucks, de guibs harnachés, de céphalophes de Grimm, de céphalophes à flancs roux, d'ourébis, de phacochères et de primates (babouins, vervets, patas). Les grands félidés (lions, panthères) ont pratiquement disparu et ne subsistent que les moyens et petits carnivores (hyènes, chacals, civettes, genettes, chats de Lybie, caracals, ...). L'avifaune est également très riche avec 317 espèces recensées à ce jour dont 52 migrateurs paléarctiques. L'ichtyofaune, l'herpétofaune et l'entomofaune sont également très riches.

C'est en 1979 que démarra le « Projet pilote pour le développement de la faune sauvage à Nazinga », financé par la Coopération canadienne et exécuté par une ONG canadienne : l'Association pour le Développement et l'Élevage de la Faune Africaine (A.D.E.F.A.). Les objectifs assignés étaient d'assurer la survie de la faune sauvage dans son habitat, tout en démontrant les possibilités de l'exploiter rationnellement et de manière soutenue au profit des populations rurales. Pour atteindre ce résultat, il fallait dans l'immédiat, aménager le milieu et développer la recherche sur l'utilisation et l'aménagement de la faune.

De 1979 à 1989, le RGN a été géré conjointement par le projet ADEFA et le gouvernement burkinabè. Cette période a vu de nombreuses réalisations, parmi lesquelles nous retiendrons :

- la construction de 11 retenues d'eau principalement sur les rivières Sissili et Nazinga, ce qui a eu un impact positif sur le retour et/ou la stabilisation des animaux dans la zone (augmentation de la capacité de charge) ;
- l'ouverture de près de 600 km de pistes destinées à la surveillance et aux randonnées touristiques ;
- la mise en œuvre d'une surveillance de la zone ;
- l'élaboration d'un programme de sensibilisation et d'intégration des populations périphériques, par la création des C.V.C. (Comités Villageois de Chasse) et des Z.V.C. (Zones Villageoises de Chasse, la construction d'une école à Sia ;
- une intense activité de recherche ;
- la construction de deux campements pour l'hébergement des touristes et des chasseurs.

Dès 1989, l'Administration des Eaux & Forêts devient seul gestionnaire de la zone. Depuis décembre 1998, la Région Wallonne de Belgique apporte son soutien au gouvernement burkinabè par l'intermédiaire du « Projet de Valorisation Scientifique du RGN ». Ce projet s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du Protocole d'Accord de Coopération Technique et Scientifique entre le Ministère de l'Environnement et de l'Eau (MEE) du Burkina Faso et le Ministère de l'Environnement, des Ressources Naturelles et de l'Agriculture de la Région Wallonne de Belgique, conclu entre les parties le 4 février 1998, et conformément aux recommandations de la Commission Mixte des 12-14 octobre 1998. Ce programme se déroule sous la tutelle scientifique de l'Unité de Sylviculture de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux - Belgique (F.U.S.A.Gx.), représentée par le Professeur Willy DELVI NGT.

Trois coopérants en poste sur le terrain ont pour mission l'atteinte des objectifs spécifiques suivants :

- une meilleure connaissance de l'écologie du buffle, chef de file du grand safari à Nazinga ;
- la maîtrise de l'écologie des espèces chassables en vue de mieux organiser et rentabiliser les chasses sportives et villageoises ;
- la formation des différents acteurs du développement à Nazinga (forestiers, guides, pisteurs, etc.) en privilégiant l'éducation environnementale et la reconnaissance des oiseaux en vue de promouvoir le tourisme de vision ;
- la mise en place d'un Système d'Information Géographique (S.I.G.) ;
- la restauration et l'informatisation du centre de documentation scientifique du ranch.



Certes depuis les suivis satellites de cigognes par le programme « Cigogne sans Frontières », la présence des cigognes noires d'Europe de l'Ouest en hivernage au Burkina Faso, et à Nazinga en particulier, était connue (JADOU, comm. pers.), mais aucune donnée quantitative n'était jusqu'ici disponible sur l'hivernage de cette espèce dans le sud du Burkina. Sans pouvoir nous targuer de fournir des données issues de dénombrements complets ou d'inventaires exhaustifs impossibles à mettre en œuvre au regard des mœurs de l'espèce en hivernage et des moyens disponibles, les données rapportées ci-dessous n'en apportent pas moins un complément d'information précieux.

Les programmes de formation mis en œuvre à Nazinga (voir comm. 2) ont contribué à la connaissance de la cigogne noire parmi les pisteurs, guides et forestiers de Nazinga. A peu près tous les pisteurs sortis régulièrement en brousse au cours du dernier trimestre 1999 et du premier trimestre 2000 ont eu l'opportunité d'observer une, ou plus souvent plusieurs, cigognes noires européennes. Nos observations personnelles, complétées des très précieuses indications des pisteurs, ont fait état de plus d'une quarantaine d'oiseaux hivernant sur les bas-fonds et retenues d'eau du RGN. Une douzaine d'oiseaux observés régulièrement sur la zone contiguë de la Sissili-Safari (à plus d'une douzaine de kilomètres) portent à une soixantaine d'oiseaux la population hivernante occupant la région de novembre à février, soit à peu près 3% de la population d'Europe de l'Ouest.

D'un point de vue phénologique, les arrivées les plus précoces ont été enregistrées un 6 octobre alors que les adultes les plus tardifs ont été observés jusqu'au 20 février, quelques immatures ayant encore été mentionnés jusqu'au 27 février. Souvent grégaire, la cigogne noire a été observée régulièrement par groupes de 3 à 11 individus, mais deux rassemblements de 23 exemplaires ont été relevés durant l'hivernage 1999-2000. La cigogne noire s'associe parfois aux grands échassiers africains tels le marabout, la cigogne épiscopale, l'ombrette du Sénégal et quelques ardéidés.

Les zones occupées par la cigogne noire sont essentiellement des bas-fonds humides et des retenues d'eau artificielles. Ces lieux propices à la pêche se raréfiant au fur et à mesure que la saison sèche progresse, il devient plus aisé de localiser les cigognes à partir de février-mars qu'au moment de leur arrivée automnale. Les oiseaux sont présents sur ces sites de pêche dès 5h30 du matin, soit près d'une demi-heure avant le lever du soleil, seuls ou par petits groupes, et s'y nourrissent activement avant de se reposer jusqu'au soir à l'ombre des grands arbres dans les galeries ripicoles. Il est remarqué une nette préférence pour les sites dont la quiétude est assurée, les oiseaux s'envolant au moindre dérangement.

Au crépuscule, entre 17h45 et 18h15, les cigognes rejoignent, par groupes de 5 à 30 oiseaux, les reposoirs, souvent de grands baobabs, où elles vont passer la nuit à l'abri des prédateurs. Ces perchoirs sont aisément localisés en journée par les fientes qui blanchissent l'écorce de l'arbre et par les centaines de plumes muées tombées au sol. Trois reposoirs occupés en 1999-2000 et totalisant une quinzaine d'oiseaux ont pu être localisés, mais d'autres sur la superficie du ranch doivent pouvoir accueillir les cigognes noires en hivernage.

Dans un pays où la pression foncière et les densités de populations vont grandissantes, tant en villes qu'en zones rurales, nul doute que les aires protégées assurant quiétude et disponibilité alimentaire à la cigogne noire constituent un des maillons essentiels dans le processus international de la conservation de cette espèce, et de bien d'autres migrateurs, d'ailleurs.

